

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Haute-Savoie

Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois

**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026.052 Séance du **VINGT-SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX**
Date de la convocation : Mardi 14 avril 2026
Président de séance : M. Patrick ANTOINE, Maire
Secrétaire de séance : M. Michel COLLOT
Membres en exercice : 33
Quorum : 17

29 présents :

MMES et MM. ANTOINE Patrick, VOUTAY-MERMET Anne-Lise, BELMAS Jean-Pierre, PELLIER Pascale, BARONNET Eddy, MOUCHET Christine, COLLOT Michel, FRIES-CHATAGNAT Séverine, BERTRAND Maurice, BARBERIS Pier-Luigi, VALLENET Jean-Paul, VUACHET Serge, PARRET Martine, CHARPENTIER Muriel, ANDRIER Nathalie, MANDON Martine, LEVET Serge, GUGLIOTTA Valérie, PAILLASSON Isabelle, NOURRY Alexandra, BREGEGERE Stéphanie, ROGUET Marc, LE FALHER Anne-Emmanuelle, BAUD Joël, BOURGEOIS Florian, TREBOZ Valentin, PELLIER Karl, SALAME Marie-Lise, LATTANZIO Katia

3 absents ayant donné pouvoir :

GUENEZ Éric à ANTOINE Patrick, REAL-LAFRIQUE Laetitia à BREGEGERE Stéphanie, MOLS Louis-David à BOURGEOIS Florian

1 absent excusé sans pouvoir :

SILLARD Patrick

Objet : Adhésion au service de Conseil Numérique du SYANE : Adhésion au dispositif Achats Publics Mutualisés pour la fourniture d'équipements numériques et services associés via la CANUT

Le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (Syane) est un acteur public de référence au service des collectivités du territoire, intervenant dans les domaines de l'énergie, des réseaux et de l'aménagement numérique.

Dans le cadre de sa compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique », le Syane propose un service intégré de conseil et d'accompagnement afin de soutenir les collectivités, en matière de numérique, dans la structuration, la sécurisation et l'optimisation de leurs politiques publiques.

Le service de Conseil Numérique, mis en place au niveau du Syane, permet à chaque collectivité adhérente de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, assuré par des conseillers numériques spécialisés, dans une logique de proximité, de neutralité et de maîtrise des coûts.

2026.052

Cet accompagnement est accessible aux collectivités adhérentes à la compétence « Contribution à la transition énergétique et numérique ».

Conformément à la délibération DEL-CS-2026.00013 du 5 février 2026 du comité du SYANE, la cotisation est fixée à **0,60 € par habitant** sur la dernière base de la population INSEE, avec un plancher annuel de 300 €.

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer à ce service afin notamment de procéder à l'achat de matériel informatique à des prix très concurrentiels.

Dans un deuxième temps, le service sera sollicité sur l'accompagnement dans la rédaction d'une carte d'identité numérique de la commune. Une réflexion sur la fibre noire sera également proposée à l'étude par leur intermédiaire.

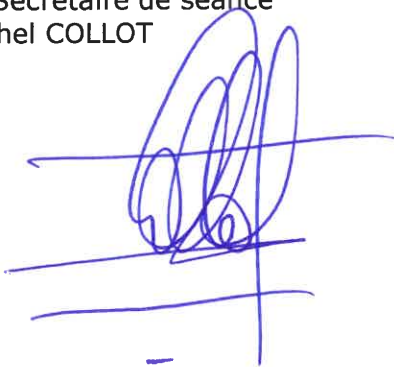
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

ARTICLE 1 : **VALIDE** l'adhésion à ce service afin notamment de procéder à l'achat de matériel informatique à des prix très concurrentiels ;

ARTICLE 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance
Michel COLLOT



pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 28 avril 2026
Le Maire

Patrick ANTOINE



Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le **06/05/2026**



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.